être jugées. Et, pour prouver ses dires, il remit à l'avocat un paquet de titres du chemin de fer Ecclo-Bruges, faisant partie des obligations volées à Ethe. Il priait en même temps Me Lhoir de cacher son identité et de remettre les valeurs au tribunal.

A l'audience, cette révélation a causé un grand émoi. Sur l'avis du substitut du procureur du roi, M. de Hoon, la cause a été remise indéfiniment.

Il appartient maintenant à la police de retrouver le mystérieux receleur.

Ville de Verviers. Conditionnement public des matières textiles
Consignations—Magasinage des marchandises.

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — Déclarations de naissances du 22 décembre. — Louis Declerck, rue de Naples. — Elise Cristiaen, rue des Sept Ponts, 95. Alfred Tesse, rue Christophe Colomb, 9. — Marguerite Vaillant, rue Saint-Jean, 20. — Marie Debeir, rue de Lannoy. — Suzanne Canet, rue des Arts, 12.— Joseph Vandecruyssen, rue du Pile. — Gustave Sobry, rue de Jemmapper, 3. — Publications de mariages. — Désiré Allard, 24 ans, tisserand, et Juliette Squelbut, 23 ans, dévideuse. — Henri Hurez, 37 ans, jardinier, et Philoméne Dutriel, 36 ans, propriétaire. — Henri Gilmas, 25 ans, charpentier, et Sophie Piat, 38 ans, servante.—Léopold Can, 32 ans, apprêteur, et Philoméne Samain, 37 ans, couturière. — Victor Mortiers, 20 ans, forgeron, et Marie Bové, 19 ans, sans profession. — Adrien Mchuys, 23 ans, cordonnier, et Virginie T'Joen, 25 ans, soigneuse. — Norbert Hillen, 34 ans, journalier, et Catherine Meusens, 34 ans, soigneuse. — Auguste Pladys, 30 ans, domestique, et Fanny Deschodt, 20 ans, domestique. — Jules Lavae, 21 ans, boulanger, et Julia Pomar, 21 ans, sans profession. — James Scott, 37 ans, négociant, et Maria Mahieu, 35 ans, sans profession. — Jean Gallaux, 26 ans, journalier, et Marie Lepers, 23 ans, soigneuse. — Victor Rasson, 37 ans, tisserand, et Mathilde Fraryn, 52 ans, ménagère. — Eugène Delbec, 31 ans, tisserand, et Joséphine Prevost, 41 ans, ménagère. — Henri Delaplace, 29 ans, boulanger, et Marie Debruyne, 30 ans, repasseuse. — Désiré Boucan, 22 ans, sans profession, et Julie Delahousse, 25 ans, sans profession. — Elie Noclain, 26 ans, patissier, et Marie Pluquet, 23 ans, ménagère. — Alfred Willaumez, 22 ans, tapissier, et Malvina Prouvost, 22 ans, dévideuse. — Joseph Deweirdt, 25 ans, mécanicien, et Virginie Kintsoen, 23 ans, soigneuse. — Louis Prez, 33 ans, fileur, et Camille Delplanque, 29 ans, rattacheuse. — Henri Cousin, 32 ans, gazier, et Eméranee Merlin, 24 ans, dévideuse. — Chrisostôme Lefevre, 28 ans, charpentier, et Marie Verlinck, 18 ans, piqûrière. — Arthur Hélynck, 25 ans, fileur, et Marie Deschoenmaeker, 23 ans, peigneronne. Emile Vandendriessche, 36 ans, plombier, et Octavie Guillaume, 35 ans, repasseuse. — Louis Haugedé, 22 ans, rentreur, et Hélène Sion, 24 ans, piqûrière. — Jules Voitout, 29 ans, cordonnier, et Victorine Vanwert, 26 ans, rapasseuse. — Adolphe Destoop, sabotier, et Coralie Bruys, 23 ans, tisserande. — Décès du 22 décembre. — Boutry, présenté sans vie, rue de l'Hommelet. — Joseph Béaghé, 1 an, rue Meyerbeer. — Ernestine Masse, 51 ans, sage-femme, rue d'Alma, 229. — Boet, présenté sans vie, rue Vaucanson, 35.

Tourcoing. — Déclarations de naissances du 22 décembre. — Gaston Denis, rue de Gand. — Henri Dekuyssche, rue des Carliers. — Alfred Delplanque, rue du Moulin-Fagot. — Albertine Dupont, rue de la Cloche. — Marie Pervaux, rue de l'Epine. — Julie Vandewalle, rue Pamelare. — Décès du Germaine Lebrun, 1 an 5 jours, au Blanc-Seau. — Albert Ballace, 23 jours, rue Brun-Pain. — Jean Vanhoutteghem, 48 ans 5 mois 22 jours, rempailleur de chaises, à la Croix-Rouge.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille MASSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Ernestine MASSE, sage-femme, décédée à Roubaix, le 22 décembre 1885, dans sa 51e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 24 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 23, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 229.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Il a été procédé mardi au Crédit Foncier de France aux tirages suivants des obligations foncière 3 et 4 0/0, 1853 :

Le n° 134.592 gagne 100.000 francs — Le n° 109.059, gagne 50.000 fr. — Le n° 23.273 gagne 40.000 fr. — Le n° 18.252 gagne 30.000 fr. — Le n° 74.419 gagne 20.000 fr. — Le n° 32.580 gagne 10.000 fr.— Les n° 15.779 — 40.885 — 76.970 — 78.005 — 106.284 — 123.309 — 127.231 — 151.180 — gagnent chacun 5.000 fr.

Obligations foncières 4 0/0 : 1863. — Numéro gagnant dans les 40 séries : 4,031.— Ce numéro gagne 100.000 francs dans la 6e série. — Ce numéro gagne 30,000 francs dans la 36e série. — Ce numéro gagne 5,000 francs dans les 14e, 16e, 22e, 23e, 27e, 28, 29e et 32e séries. — Ce numéro gagne 1,000 fr. dans chacune des 30 autres séries.

Obligations communales 4 0/0 1875. — Le n° 214,601 est appelé au remboursement à 100,000 fr. Le n° 12,143 à 30,000 fr. Les n°s 31,317, 249,971, 257,019, 273,077 sont appelés au remboursement chacun à 10,000 fr. Les n°s 64,124, 168,088, 202,537, 211,167, 225,887, 310,176, 310,830, 344,835, 369,321 et 385,147 chacun à 3,000 francs.

Les quatre enfants mordus à Mewaref (Etats-Unis) sont arrivés, ce matin, à Paris, sous la conduite du docteur Billings, chargé de prendre soin d'eux, pendant la traversée. Pendant le voyage, l'état des quatre petits sujets n'a présenté rien d'anormal; leur santé a été parfaite, ils ont mangé et bu comme de coutume, et n'ont même pas éprouvé le mal de mer. Les quatre enfants vont être installés chez M. Pasteur, sous la surveillance du docteur américain, et soumis aux expériences de l'illustre savant.

Le mouvement d'affaissement du Pont-Neuf s'est arrêté. Les travaux de déblaiement et d'enrochage sont très avancés.

Le « Temps », racontant le siège héroïque des chrétiens d'Annam que nous avons raconté, dit :

« Les missionnaires se louent beaucoup de l'héroïsme déployé par les Annamites chrétiens pendant ce siège. Ils ont montré, disent-ils, une énergie et une vaillance admirables, attaquant avec leurs misérables lances un ennemi armé d'excellentes armes. Leurs pertes se sont élevées à 200 ou 300 tués dans les divers combats livrés près du séminaire, le centre de la défense, et environ 2.500 hommes, femmes et enfants massacrés dans les villages.

» Quelques-uns de ces malheureux ont été brûlés vifs dans leurs maisons, dans les églises et les cimetières, d'autres coupés en morceaux, d'autres enfin jetés à l'eau; beaucoup attachés tout vivants à des bateaux, pieds et mains liés, pour les empêcher de couler à fond, ont été précipités dans la rivière et ont vu leur agonie se prolonger ainsi des jours entiers.

REVUE DES MODES

Paris, 22 Décembre.

Depuis plusieurs mois, presque des années nous volons librement, de nos propres ailes.

Notre imagination n'a plus pour souci principal de faire du neuf avec l'ancien, et de chercher les vieilles modes les plus caractéristiques pour les rééditer.

Nous avons fait du Watteau, du Marie-Antoinette ; puis Marie de Médicis, la grande Mademoiselle, Gabrielle d'Estrée, Mme Récamier, nous ont fourni, à tour de rôle, les flots de rubans, les paniers, les jupes de dentelle, les collerettes empesées, montant jusqu'à la nuque, les cordons de perles enlaçant la taille et retombant sur un tablier de riche brocart ou de satin criblé de perles.

Nous avons touché à tout, tout ressuscité. Puis, réfléchissant que nous ferions bien mieux de préparer des idées marquantes pour les belles coquettes de l'avenir, nous avons créé des modes à nous.

Et nous avons fait de très jolies choses.

Ces jolies tuniques drapées, dont les plis ont des harmonies et des mouvements inspirés ; ces corsages aux longues pointes, évidés sur hanches, n'ayant rien de la raideur des longs corsages baleinés du règne de Louis XIII, mais des flexions et une grâce qui nous viennent des merveilleux corsets que fait aujourd'hui : tout cela est de nous.

Et les vêtements ! Quelle époque a produit des formes aussi élégantes, aussi originales, aussi multiples ?

Nous pouvons être fières de nos couturières et de nos modistes, car elles font joli, irréprochablement joli.

De plus, elles se montrent artistes, en renonçant à ses surcharges de garnitures, à ces fratas de volants, à ces capitons dans les draperies, qui n'avaient ni élégance, ni correction.

La correction, la netteté : voilà les grandes inspiratrices de nos modes. Nos voisins les Anglais, qui ne savent pas faire le même usage que nous de ces deux qualités, sont pourtant la cause première de l'enthousiasme qu'elles nous inspirent, car c'est d'eux qu'elles nous viennent.

Le fameux genre tailleur a été l'origine du caractère actuel de notre costume. Nous avons commencé par cette jupe nette, aux plis bien réguliers et bien repassés, avec sa petite tunique drapée et son corsage cuirasse, collant et simple comme un corsage d'amazone. Puis, peu à peu, déplaçant le genre et la coupe de leur vraie destination, nous avons fait ce même corsage, en y ajoutant un plastron de moire, de surah ou de perles, selon la richesse de la toilette.

Nous avons fait des jupes coquettes, en belle faille française, tombant droit avec de gros plis naturels, ou bien en brocart, en velours ciselé, en pékin. Par-dessus, on drape une étoffe de laine ou de soie, toujours dans l'esprit de la tunique du costume tailleur, mais sans monotonie, avec des arrangements imprévus, des arrêts en avant, près de la hanche, qui ramènent tous les plis du tablier très hauts sur l'un des côtés, ou bien se dirigent en long, serrés les uns contre les autres, par derrière, toujours corrects, dans des lignes précises pour l'œil.

Citons une jolie toilette, qui offre une variante charmante au genre dont nous parlons. C'est une robe de jeune fille, très-coquette et bien facile à copier.

La jupe est en moire noisette, simplement badinée. La tunique, en bengaline de même teinte, est fendue à gauche pour laisser voir un panneau de la jupe, le panneau a la forme d'un V renversé. Sur ce panneau passe en zigzag un ruban de satin noisette, allant d'un côté de la jupe à l'autre et semblant en réunir les deux parties. C'est comme une sorte de lacage sur un seul rang. Chaque fois que le ruban touche à la jupe, il est arrêté sous un petit nœud assorti. Ce tablier, qui tombe tout droit le long du panneau, se drape à droite près de la hanche. Par derrière, c'est un lé droit très-ample, aux plis très serrés. Le corsage est à pointe sur le devant et cache l'extrémité du dos sous les plis du pouf droit. Dans le haut, sur le devant, est un empiècement en perles de bois, fines et brillantes, cerné par des pampilles, et qui se continue en plastron sur le devant du corsage. Comme lingerie, un biais ou un ruban de satin bleu pâle qui s'échappe du col et des poignets et qui fournit un petit nœud coquet sur la couture de la saignée à la manche.

Les manchons ont des coquetteries et des recherches incroyables.

En voici un, nid duveté et moelleux en velours Ophélie, garni d'une belle broderie bulgare chiffonnée sur le manchon et sur les bords ; dans les plis de cette broderie, un petit colibri. Doublure de satin blanc capitonnée et saupoudrée d'héliotrope.

Nous en avons vu un autre en loutre, garni d'une série de draperie en satin de plusieurs teintes, posées l'une dans l'autre ; c'étaient comme des choux : l'un en satin loutre ; dans celui-ci, un second en satin mastic, et enfin une troisième, en satin crevette.

L'imagination se donne libre carrière pour la confection de ces jolies riens, qui ajoute un si grand charme à une toilette.

Amusez-vous à chiffonner un morceau de peluche, d'ottoman ou même de lainage. Piquez un flot de ruban, un oiseau, une fleur, dans les plis de l'étoffe ; et, avec si peu de chose, vous ferez pour sûr une petite merveille.

Nous avons parlé il y quelques semaines du joli vêtement *Florentin*, édité par une grande maison de couture. En voici un modèle, en peluche ciselée, ton feuille morte, richement garni de pampilles et de broderie en perles bois.

Si la richesse du tissu et des ornements effraie quelques personnes simples, nous nous empressons de leur dire que ce charmant modèle peut être fait en lainage de fantaisie, en ottoman, en sicilienne et même en drap. Toujours il est joli, parce que sa forme a un caractère de parfaite élégance. De plus, il est commode à porter.

TRIBUNAUX

UNE FAMILLE D'ASSASSINS. — LE DRAME DE MONTERGTORDO

Une épouvantable affaire vient de se juger à Rome.

Shakespare naturaliste, Roméo et Juliette mêlant leurs chansons d'amour à la tuerie la plus écœurante qui se puisse imaginer !

Les Tozzi tiennent, à Montermondo, une boutique de boucherie foraine ; en face, les Poggi, des concurrents. Entre les deux famille, une haine héréditaire.

L'an passé, un jeune homme, Menicuccio Poggi, devint amoureux de la cadette des demoiselles Tozzi, Carolina.

Les amoureux rêvaient, dit le *Secolo*, « un avenire di calma e felicita. » Ils comptaient sans l'inimitié feroce qui divisait les deux familles.

Une nuit, le frère de la jeune fille, Antonie Tozzi, attira sous un prétexte le pauvre Roméo en sa maison. Il le tua, le dépeça en présence de son père, de sa mère, de sa sœur ainée, Giuditta, avec leur aide, et, le lendemain, le sang du mort fut vendu au public, mélangé du sang de mouton.

La figure la plus sauvage qui apparaisse dans cette famille d'assassins est celle de la mère, Domenica Saltarelli, femme Cozzi, qui, pendant qu'on assassinait sous ses yeux le pauvre Menicuccio Poggi, insultait au mourant en lui mettant le poing sur la figure et en répétant : « Voilà, voilà le misérable qui voulait épouser ma fille ! »

Le père, la mère, la fille ainée Giuditta Tozzi, le fils, Antonio, viennent de comparaitre devant la cour d'assises de Rome.

A l'audience. Antonio Tozzi s'accuse, et s'accuse seul. Il déclare que son père, sa mère, sa sœur sont innocents de toute participation au crime ; que, seul, il a vengé l'honneur de la famille. Son unique souci est de sauver la vie à ses parents.

La femme Tozzi semble trouver ce sacrifice tout naturel :

« — Il vaut mieux, dit elle, que mon fils souffre pour moi, que moi pour lui ! »

Malheureusement pour eux, le système de défense du père, de la mère et de la sœur est détruit par le témoignage d'un domestique qui a vu toute la famille réunie autour du cadavre encore chaud de l'amoureux assassiné.

Les débats, qui ont tenu toute une semaine, ont été des plus dramatiques.

Le « délégué à la sécurité publique » de Monterotondo, cité comme premier témoin, dévoile un épisode touchant de cette sombre histoire.

La pauvre Carolina Tozzi savait que son ami devait être attiré dans un guet-apens par sa famille, et elle lui écrivait cette lettre qu'on a retrouvée dans les vêtements du mort.

« Prends bien garde, Menicuccio, *ils* préparent le plus horrible crime qui puisse se voir au monde! Surtout, ne viens pas la nuit ! »

Le témoin qui a vu le cadavre quelques minutes à peine après le crime, est un nommé Diamantini, domestique des Tozzi, qui est entré dans la cave où le pauvre Menicuccio avait été entraîné avant que son corps n'eut été dépecé. Le père, la mère et le fils étaient là, et se préparaient à découper la victime. Le père enleva même le couteau que tenait son fils, en lui disant ; « Laisse-moi faire! Je vais t'enseigner comment on désarticule les membres! »

Il se mit à l'œuvre, et le dépeçage avant commencé quand la femme Tozzi lui arracha à son tour le couteau des mains. Faisant subir au mort une mutilation que je ne puis expliquer davantage, la misérable jeta la partie coupée sur le visage de la victime, en ricanant l'horrible plaisanterie que je rappelais plus haut : « Voilà celui qui voulait épouser ma fille! »

Au récit de cette épouvantable scène, le père du malheureux jeune homme, cité comme témoin, tombe évanoui dans la salle d'audience.

Antonio Tozzi et son père ont été condamnés à mort ; la mère a été condamnée à vingt ans de travaux forcés, la fille ainée, Giuditta, à dix ans.

Quant à la pauvre Carolina, la fiancée du mort, elle est dans un tel état d'exaltation qu'on craint pour raison et pour sa vie.

COUR D'APPEL DE LA SEINE
L'AFFAIRE DEROULÈDE

Le premier concours national de tir, organisé par la Ligue des Patriotes, avait coûté une somme de 70.000 fr. à M. Paul Déroulède personnellement. Cette générosité, officiellement constatée par le comité des comptes du concours et de la Ligue, n'avait pas moins trouvé d'obstinés incrédules et d'ardents détracteurs dans la personne de MM. Bourdon, Léon Marot et Savoy.

Plainte a été portée contre eux, et tous trois avaient déjà été condamnés au mois de juin dernier. Venus en appel hier, ils ont vu leur peine élevée : pour M. Léon Marot, de 500 fr. à 2.000 fr. d'amende, et de 1.000 fr. à 2.000 fr. pour chacun des deux autres.

Me Oscar Falateuf plaidait pour M. Déroulède.

L'avocat général, M. Bernard, avait conclu dans le même sens que le défenseur du président de la Ligue des Patriotes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les élections de la Seine

Paris, 23 décembre. — L'union de la presse radicale adresse aux électeurs de la Seine en faveur de ses candidats un appel qui se termine ainsi :

« Nous répudions la politique guerrière coloniale que nos adversaires veulent continuer en compromettant la défense nationale et aux prix d'impôts nouveaux. Nous voulons des réformes que nos adversaires repoussent pour s'obstiner dans une politique rétrograde. Nous attendons avec confiance votre décision. »

Le mouvement sous-préfectoral

Le mouvement sous-préfectoral dont le commencement a déjà paru à l'*Officiel* sera complété dimanche prochain, par une vingtaine de nominations nouvelles qui seront signées samedi au conseil des ministres.

La persécution religieuse

Une dépêche adressée au *Figaro* dit que le Conseil municipal de Clermont-Ferrand a supprimé le traitement de 17 vicaires de la ville.

Les élections de Corse

Nous trouvons ce matin dans le *Figaro* une dépêche de Corse annonçant que le comte Multedo, député invalidé, est arrivé hier à Ajaccio. Presque toute la ville était sur le quai pour le recevoir et l'a escorté jusqu'à l'hôtel de France, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. La réélection des quatre invalidés est assurée.

L'incident des Carolines

Berlin, 23 décembre. — On mande de Rome à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* que, lorsdu dîner qui a eu lieu à l'occasion de la signature du protocole concernant les îles Carolines, le comte Paar a bu à la santé du Pape, dont la médiation dans l'affaire des Carolines a été couronnée de succès.

Le cardinal Jacobini a porté ensuite un toast aux souverains de tous les Etats dont les représentants étaient présents.

Le duc de Séville

Madrid, 23 décembre. — Sept officiers ont été appelés aujourd'hui comme témoins, devant le conseil de guerre, dans l'affaire du duc de Séville. Ces officiers étaient sous les ordres du duc le jour où celui-ci commandait la garde du Palais-Royal.

Tremblement de terre en Espagne

Madrid, 23 décembre. — Un tremblement de terre s'est produit à Leiza, à Lesaca et à Zubiela en Navarre. Les secousses ont duré cinq secondes dans cette dernière localité. Il n'y a eu aucune victime.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La politique française et la presse anglaise

Londres, 22 décembre. — Les journaux anglais disent que la politique française d'expansion coloniale a obtenu à Madagascar un succès inespéré.

L'autonomie irlandaise

Londres, 23 décembre.— D'après une lettre, M. Forster, croit que la concession de l'autonomie irlandaise n'aura aucun avantage, mais beaucoup de dangers pour l'Angleterre et même pour l'Irlande.

Le parlement Anglais

Londres, 23 décembre. — D'après le *Daily Telegraph*, le Parlement anglais s'ouvrira le 12 janvier. Le Message de la reine viendra vers le 28, après la protestation du serment.

Le capitaine Slith en Abyssinie

Londres, 23 décembre. — Le *Daily-News* dit que le capitaine Horace Slith est parti, portant au roi d'Abyssinie une lettre de la Reine et une épée d'honneur.

Le prince Alexandre à St-Pétersbourg

Paris, 23 décembre. — Après la conclusion de la paix, le prince Alexandre ira à Constantinople, puis, ensuite, à St-Pétersbourg.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mercredi 23 décembre 1885

Présidence de M. Floquet.

Les crédits du Tonkin

La Chambre aborde la suite de la discussion des crédits du Tonkin.

M. Brisson constate que la commission, qui n'accepte ni l'annexion ni le protectorat, reconnait l'impossibilité d'évacuer sans garanties.

Pour rompre les traités récents, il faudrait des négociations nouvelles : ce serait un déshonneur.

La commission devrait présenter le système d'évacuation qu'elle entend imposer au nouveau cabinet.

On ne construit pas un gouvernement sur une négation ; il insiste sur le dommage matériel et moral de l'abandon des populations amies.

Il lit des dépêches pour justifier l'action du général de Courcy à Hué.

Loin de provoquer des massacres, le général les a enrayés.

Proposer l'abandon du gage obtenu, c'est rendre d'avance toute négociation chimérique ; c'est détruire la confiance des chinois avec lesquels nous négocions un traité de commerce.

L'abandon du Tonkin, après la pacification, c'est là une risée singulière ! On dirait que la monarchie a laissé l'Algérie à la France et que la République a abandonné l'Indo-Chine.

M. Brisson estime qu'il est préférable de régler le protectorat par des crédits facilement renouvelables plutôt que par une loi.

Le gouvernement les rendrait au printemps prochain ; on laisserait fonctionner l'administration indigène en assurant l'autorité des résidants français.

Il laisse entendre que le ministère des colonies sera prochainement créé. (Très bien à gauche.)

La séance continue.

Grand-Théâtre de Lille.—Mercredi 23 décem. — LA DOCTORESSE. — Jeudi 24, LES HUGUENOTS.

BIBLIOGRAPHIE

VICTOR HUGO OU L'HOMME-PEUPLE, *par un voisin du Panthéon.* — Cette brochure a sa raison d'être. Elle est, à sa manière, une protestation contre la profanation de l'église Sainte-Geneviève. Tant que cette profanation durera, il est juste de protester et de réagir contre l'habitude du fait accompli. Enfin, elle est une réparation, puisqu'elle vient en aide à une œuvre qui doit être chère à tous les cœurs chrétiens et français, l'œuvre de la statue de Sainte-Geneviève à élever sur le sol parisien.

Cet opuscule est court et bon; il est français et gaulois à la bonne façon. Tant mieux, le peuple préfère cela aux gros livres. Il le lira pour revoir sa sainte, sa libératrice. De son temps, la petite bergère faisait respecter Paris par Attila et les Barbares, tandis que du nôtre, nos grands hommes illustrent leur courage à chasser nos saints et nos saintes de leurs églises.

Paris, *Librairie catholique internationale de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette.*

France, *dans toutes les librairies religieuses.*

VOLONTARIAT D'UN AN

INSTITUTION SAINTE-CATHERINE, près Arras

Le cours spécial du *volontariat* recommence le jeudi 7 janvier 1886. — Plus de 150 candidats reçus depuis 6 ans.

Les jeunes gens qui doivent présenter l'*agriculture* comme partie professionnelle de leur examen, suivront avec avantage le *cours spécial d'agriculture*, professé aux élèves de l'INSTITUT AGRICOLE, annexé à l'établissement, et se livreront aux expériences les plus intéressantes sur toutes les cultures de notre région.

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 22 décembre.

A la réunion des importateurs, tenue ce jour, il a été décidé que la prochaine vente publique de laines ne sera tenue qu'au mois de février prochain. On se réunira le 21 janvier pour fixer la date d'ouverture. J. J. Meloes.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 23 décembre.

Ventes : 185 balles. Marché calme.

LIVERPOOL, 23 décembre.

Ventes : 1,000 balles. Marché ferme.

NEW-YORK, 22 décembre.

Middling Upland, 0 5/16. Ventes : 53,000 balles. Inchangés

LE HAVRE, mercredi 23 décembre.

(Dépêche spéciale)

	22 déc. 11 h.	22 déc. 4 h.	23 déc. 11 h.		22 déc. 11 h.	22 déc. 4 h.	23 déc 11 h.
Déc..	59 3/4	59 3/4	59 1/2	Juin.	61 1/4	61 1/4	61 .[.
Janv.	59 3/8	59 1/4	59 .[.	Juill.	61 3/4	61 3/4	61 1/2
Fév..	59 5/8	59 1/2	59 1/4	Août.	62 1/4	62 1/4	62 .[.
Mars.	59 7/8	59 7/8	59 5/8	Sept.	62 3/4	62 3/4	62 1/2
Avril.	60 1/4	60 1/4	60 .[.	Octob	..[	..[	..[.
Mai..	60 3/4	60 3/4	60 1/2	Nov..	.[.	.[.	.[.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, mardi 22 décemb. (Clôt.)

Ventes : 83,000 balles. Marché soutenu.

Recettes 58,000 balles, contre 44,000 en 1884, et 33,000 en 1883.

Total de la semaine : 112,000 balles, contre 109,000 en 1884 et 111,000 en 1883.

Décembre..	9 26	Avril	9 61	Août.....	10 ..
Janvier....	9 29	Mai	9 72	Septembre.	9 74
Février....	9 38	Juin.....	9 82	Octobre....	.. ..
Mars.....	9 50	Juillet.....	9 91	Novembre..	.. ..

TISSUS ET FILÉS

MANCHESTER, 21 décembre.

Affaires limitées en tissus, mais les cotations restent fermement tenues aux cours de vendredi. En filés les achats sont restreints et seulement pour délivraison immédiate. Les prix sont toujours en défaveur des filateurs, quoique la baisse soit plus prononcée pour les filés fabriqués avec du coton américain que pour ceux faits d'autres qualités.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, mercredi 23 décembre.

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance calme.

	22 déc.	23 déc.		22 déc.	23 déc.
Disponible.	46 60	46 90	4 premiers.	47 50	47 30
Janvier.....	46 90	46 60	4 de mars..	48 60	48 40

Marque Corbeil..... 49 ..

Circulation : 2.400

Blés. — Tendance calme.

Disponible...	21 ..	21 ..	4 premiers.	21 50	21 40
Janvier.....	21 10	21 10	4 de mars..	22 40	22 25

Seigles. — Tendance calme.

Disponible...	13 75	13 75	4 premiers.	14 40	14 40
Janvier.....	13 90	13 90	4 de mars..	14 60	14 60

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Roubaix par M. Jules CAUËT.

NEW-YORK, mardi 22 décemb. (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Déc...	.. .[.	Juin..	.. .[.	Déc...	.. .[.	Juin..	.. .[.
Jan...	48 1/8	Juill..	.. .[.	Janv..	36 1/2	Juil..	.. .[.
Fév...	48 .[.	Août..	.. .[.	Fév...	36 1/4	Août..	.. .[.
Mars..	48 .[.	Sept..	.. .[.	Mars..	36 1/4	Sept..	.. .[.
Avril..	.. .[.	Octob..	.. .[.	Avril..	.. .[.	Octob..	.. .[.
Mai...	48 .[.	Nov....	.. .[.	Mai...	39 1/4	Nov....	.. .[.

Froment

Déc...	90 3/4	Juin .	98 3/4	Déc...	.. .[.	Juin..	.. .[.
Janv..	91 1/4	Juil..	99 1/4	Janv.	83 3/4	Juil..	.. .[.
Févr..	92 3/4	Août.	.. .[.	Fév..	84 1/4	Août..	.. .[.
Mars.	94 1/2	Sept..	.. .[.	Mars.	85 .[.	Sept..	.. .[.
Avril.	96 .[.	Octo...	.. .[.	Avril.	.. .[.	Octo.	.. .[.
Mai...	97 3/4	Nov...	.. .[.	Mai...	90 1/4	Nov..	.. .[.

NEW-YORK, 22 décembre.

APPROVIRIONNEMENT VISIBLE :

(Y compris le stock dans le Nord-Ouest)

Blé..	58.800.000 bushels contre	58.100.000	sem. précéd.
Maïs	7.300.000 »	6.000.000	»

STOCKS A CHICAGO :

Blé..	14.400.000 bushels contre	14.300.000	sem. précéd.
Maïs.	1.100.000 »	675.000	»

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 23 décembre.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du j'	C. pré.				
Colza.....	.. ..	54 ..	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	.. ..	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	14 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62 ..	21 ..	22 ..	36 ..	36 50
Lin étrang.	.. ..	51 ..	19 ..	20 ..	22 50	24 50
Chanvre....	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	14 ..	.. ..
Cameline..	.. ..	.. ..	14 ..	17 ..	14 ..	15 ..

Huile épurée pour quinquet, 60 .. à .. .. fr. l'hect.

PARIS, mercredi 23 décembre.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza.	Soutenue. 22 déc.	23 déc.	Huile de lin.	Soutenu. 22 déc.	23 déc.
Courant....	56 25	56 75	Courant....	23 ..	53 25
Janvier....	57 25	57 50	Janvier....	53 25	53 25
4 premiers.	58 ..	58 25	4 premiers.	53 ..	53 25
4 de mars..	59 25	59 50	4 de mars..	53 ..	53 25

PARIS, 22 décembre.

Colza. — La tendance est calme, mais mieux tenue, surtout pour le livrable, qui est assez bien demandé ; tandis que le courant du mois est presque négligé.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible....	56 50	57 ..	4 de janvier..	57 75	58 25
Courant.....	56 50	57 ..	4 de mars....	59 ..	59 25
Janvier.....	57 ..	.. ..	4 de mai....	60 ..	60 25

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0)

PARIS, 22 décembre.

Lin. — Prix sans variation sur toutes époques, affaires calmes.

Disponible....	53 ..	.. ..	4 de janvier..	53 ..	.. ..
Courant.....	53 ..	.. ..	4 de mars....	53 ..	.. ..
Janvier.....	53 ..	53 50	4 de mai.....	53 ..	53 35

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

SUCRES

LILLE, mercredi 23 décembre.

	Cote officielle — Cours du jour	Off.	Dem.	Cours précéd.	
Suc. n° 3 (88 deg)	40	..	..	40 ..	40 50
— bl. typ. n° 3	.. ..	..	..	.. ..	.. ..
— pain 6 k. n° 1	108	..	..	108 ..	.. ..
Betteraves disp	46 75	..	..	46 50	.. ..
Mélasse.....	.. ..	..	..	47 ..	.. ..
3/6 fin disponib	.. ..	..	..	.. ..	.. ..

PARIS, mercredi 23 décembre.

(Dépêche spéciale)

Sucre indigène. — Tendance calme.

	22 décemb.	23 décemb.	C. de clôture
88° disponible...	41 .. 41 25	41 .. 41 25	41 .. 41 25

Sucres blancs. — Tendance calme.

Courant.....	47 50	47 50	47 50
Janvier.....	47 75	47 60	47 60
4 premiers.....	48 ..	48 ..	48 ..
4 de mars.....	48 25	48 10	48 25
Raffinés.....	104 .. 105 ..	103 50 104 50	103 50 104 50

ANVERS, mercredi 23 décembre.

(Dépêche spéciale)

(En entrepôt). — Faible.

	22 décembre.	23 décembre.
88 degrés n° 12/20 disp.	37 .. 3/4	37 .. 3/4 .. ..
— Décemb..	38 .. /.	38 .. /. .. ..
— Janvier..	38 .. /.	.. .. /. .. ..

PARIS, 22 décembre.

Sucres bruts. — Il ne se fait que très peu d'affaires sur place, et les cours sont faibles. On a baissé pendant la réunion de 25 cent., et la tendance reste lourde en clôture.

Nous cotons à deux heures, pour sucre blanc n° 3, conditions de Paris :

Décembre	47 75 à 47 50
Janvier.....	48 .. à 47 75
4 mois de janvier.....	48 25 à 48 ..
4 mois de mars.....	48 50 à 48 25
4 mois de mai.....	48 50 à .. ..
Sucre blanc, 99°.....	45 75 à 45 50
— roux.....	41 50 à 41 ..

Sucres raffinés. — Les affaires sont calmes et les pains restent cotés de 103.50 à 104 50 wagon, suivant marques.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateaux, pour pains 1er choix suivant marques, aux 100 kil. :

Habillage en papier	1 0/0